



DÉCLARATION PUBLIQUE – AMNESTY INTERNATIONAL

Date : 15 novembre 2022

Index AI : MDE 12/6211/2022

ÉGYPTE. LA SESSION ORGANISÉE LORS DE LA COP 27 DEVRAIT OUVRIR LA VOIE À DES CONSULTATIONS RÉGULIÈRES

Ce samedi 12 novembre 2022, pour la première fois depuis des années, les représentant·e·s de 12 organisations indépendantes de défense des droits humains égyptiennes, régionales et internationales se sont rencontrés au Caire pour une table ronde organisée par la Commission égyptienne des droits et des libertés (ECRF) afin de discuter des possibilités de promotion et de protection des droits humains en Égypte dans les mois et les années à venir.

Les participant·e·s à cette réunion ont profité de l'assouplissement partiel des restrictions de déplacement qui visaient les organisations de la société civile, décidé par le gouvernement égyptien à l'occasion de la conférence annuelle de l'ONU sur le changement climatique (COP 27), pour reprendre en personne les consultations entre les partenaires, réunions qui devraient faire partie intégrante de leur travail.

Les organisations participantes estiment qu'ouvrir l'espace civique et permettre le dialogue entre les experts des droits humains sont des mesures nécessaires pour que l'Égypte puisse relever les nombreux défis auxquels elle est confrontée dans la sphère des droits civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Cela se vérifie actuellement à la COP 27, où l'on a beaucoup entendu le slogan « Pas de justice climatique sans droits humains ». Nous encourageons les acteurs nationaux, régionaux et internationaux à soutenir les droits fondamentaux et les libertés de chaque personne en Égypte.

Les participant·e·s comptent poursuivre ce dialogue constructif avec le gouvernement égyptien. Nous espérons que l'Égypte sortira prochainement de la crise des droits humains qui freine les interactions humaines essentielles et la collaboration créative, au détriment des ONG de défense des droits humains et de la communauté internationale.

Depuis que la répression des organisations de défense des droits humains s'est intensifiée après 2013, le gouvernement égyptien a parfois empêché les organisations internationales de défense des droits humains de se rendre en Égypte. Durant la conférence de la COP 27, un représentant de l'Institut danois contre la torture s'est vu refuser l'autorisation d'entrer sur le territoire à l'aéroport du Caire, empêchant cette organisation de participer à la table ronde. De plus, plusieurs directeur·trice·s et membres du personnel d'ONG égyptiennes de premier plan se trouvent toujours sous le coup d'une interdiction arbitraire de voyager à l'étranger, notamment à la suite de l'Affaire 173 de 2011 (affaire des « financements étrangers »), ce qui continue de nuire au libre fonctionnement d'une société civile indépendante.

ORGANISATIONS SIGNATAIRES :

Amnesty International

Al-Nadeem Center

Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme (CIHRS)

Commission égyptienne des droits et des libertés (ECRF)

Front égyptien des droits de l'homme (EFHR)

Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR)

EuroMed Droits

Freedom Initiative

Human Rights Watch (HRW)

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)

DIGNITY - Institut danois contre la torture [non présent physiquement]